

grandlyon.com



Métropole de Lyon

20 rue du Lac - CS 33569
69505 Lyon Cedex 03
04 78 63 40 40

MÉTROPOLE

GRAND

LYON

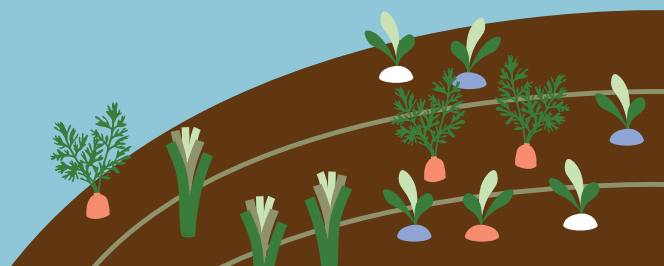
Une fois collectés, que deviennent nos déchets alimentaires?



À QUI PROFITENT LES DÉCHETS ALIMENTAIRES ET LE COMPOST ?

Une fois collectés vos déchets alimentaires sont acheminés sur le site de compostage de Racine situé à Ternay. Sur place, les déchets sont broyés et mélangés avant de connaître une lente dégradation jusqu'à maturation.

Au bout de quelques mois, le compost naturel obtenu est prêt à être utilisé par des agriculteurs ou des particuliers pour enrichir la terre et nourrir les cultures. De la qualité de votre tri dépendra la qualité du compost produit.



La Métropole teste un nouveau service sur votre commune

Triez vos déchets alimentaires



MÉTROPOLE

GRAND

LYON

Un nouveau service pour collecter vos déchets alimentaires

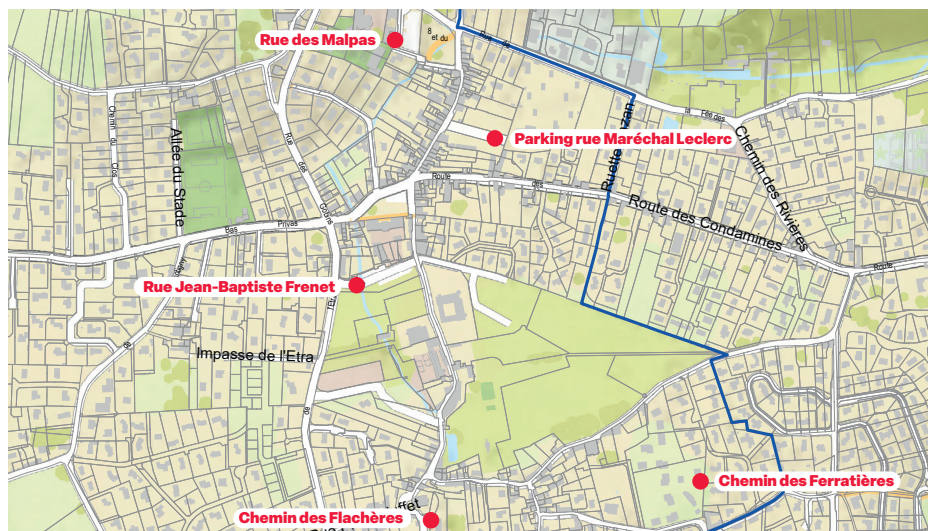
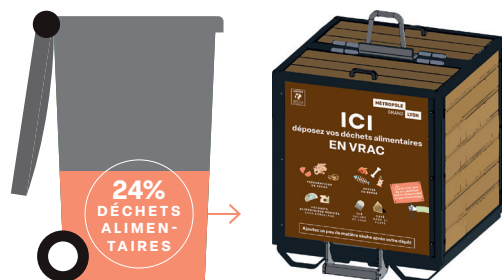
Sur votre commune, la Métropole de Lyon met en place un nouveau service de collecte des déchets alimentaires pour permettre la valorisation en compost : **le compostage à gestion métropolitaine.**

Sur un site :

Un site est composé de 2 composteurs grutables dans lesquels vous pouvez déposer vos déchets alimentaires et un bac rempli de broyat (matière sèche) pour que vous puissiez en ajouter après votre dépôt et ainsi équilibrer le compost.

¼ de nos poubelles grises est composé de déchets alimentaires qui partent à l'incinération. Offrez-leur une nouvelle vie en les apportant dans ces composteurs !

Mise en place de plusieurs composteurs, ce service est accessible 24h/24.



Les composteurs Métropole autour de chez moi

